

Des sauvages : une singularité narrative

Michel Bideaux

Volume 22, numéro 2, automne 1986

Voyages en Nouvelle-France

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036889ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036889ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bideaux, M. (1986). *Des sauvages : une singularité narrative*. *Études françaises*, 22(2), 35–45. <https://doi.org/10.7202/036889ar>

Des sauvages : une singularité narrative

MICHEL BIDEAUX

Un titre insolite, puisqu'il ignore le pays autant que ses visiteurs, et préfère mettre en relief la figure de l'indigène ; on ne voit guère, dans la « littérature géographique¹ » des premières années du XVII^e siècle, que des récits relatifs aux Ottomans, à Tamerlan ou à la secte des Assassins² pour en user de même : encore s'agit-il là de Barbares à qui leur statut d'ennemi héréditaire ou leur antique réputation de cruauté a conféré en quelque sorte des lettres de noblesse. Sans doute le sous-titre du petit *in-octavo* de 1603 offre-t-il un énoncé plus traditionnel :

Voyage de Samuel Champlain, de Brouage fait en la France nouvelle l'an mil six cens trois : contenant les mœurs, façon de vivre, mariages, guerres, et habitations des Sauvages de Canadas.

De la découverte de plus de quatre cens cinquante lieuës dans le païs des Sauvages. Quels peuples y habitent, des animaux qui s'y trouvent, des rivières, lacs, isles et terres, et quels arbres et fruits elles produisent.

De la coste d'Arcadie, des terres que l'on y a découvertes, et de plusieurs mines qui y sont, selon le rapport des Sauvages.

1. Voir Geoffroy Atkinson, *Répertoire bibliographique de la littérature géographique de la Renaissance en langue française*, Paris, Picard, 1927. L'éditeur qui publie *Des Sauvages*, Claude de Monstroeil, a partie liée avec cette production puisque c'est de ses presses que sortent, dès 1595, les *Voyages* de Villamont, promis à un grand et durable succès.

2. Ainsi, J. Esprinchard, *Histoire des Ottomans, Grands Seigneurs*, Paris, 1600 (réimpression, 1609) ; D. Lebey de Batilly, *Traité [...] des anciens Assassins*, Lyon, 1603.

Sans doute encore ce sous-titre reflète-t-il mieux, analytiquement, le contenu détaillé d'une relation qu'intéresse «le païs des Sauvages» plutôt que les indigènes eux-mêmes³. Mais c'est bien à ceux-ci, comme l'indiquait le titre, que revient inlassablement la narration : témoins, guides et portiers de cette «France nouvelle», ils détiennent les clefs de la connaissance et de la possession d'une terre à la fois inexplorée et désirable.

La lecture de l'ouvrage confirme que ce dispositif inaugural est profondément accordé à la dynamique d'un récit qui réduit le narrateur à un foyer de perceptions, évacue l'aventure pour ne s'intéresser qu'à l'information recueillie; celle-ci prétendant orienter l'action à venir, il lui est demandé de fournir, sans attendre davantage, la preuve de sa validité en exhibant ses procédures de vérification.

LE NARRATEUR

Sa place dans l'expédition conduite par Du Pont-Gravé n'est pas fixée avec certitude. Champlain, qui ne commandera pas sur le terrain avant 1608, n'est alors (comme il le sera en 1604) qu'un observateur du roi⁴, chargé de relevés géographiques, sans pour autant posséder le statut officiel de géographe.

Si ce rôle est bien — ce qui n'est guère contesté — celui que Champlain assume en 1603, il lui laisse toute latitude pour observer attentivement le pays et ses habitants, d'une position latérale, qui le soustrait à l'activité ordinaire de ses compagnons et le dispense de la consigner dans sa relation. À dire vrai, les faits advenus au cours de ce voyage n'étaient pas tels qu'ils dussent mériter les honneurs de l'impression, et la «découverte de plus de quatre cens cinquante lieux» dont fait état le sous-titre force un peu la vérité puisque — si l'on excepte, avec le franchissement par portage des rapides de Lachine, la remontée du Saguenay sur une quinzaine de lieues et, jusqu'au site du village de Saint-Ours, celle de la «rivière des Iroquois», l'actuelle Richelieu — l'expédition conduite par Du Pont-Gravé ne fait guère, cette année-là, que *découvrir* ce qui figurait déjà dans la deuxième relation de Jacques Cartier.

3 Confirmation des titres de chapitres, seuls les 2^e, 3^e et 12^e sont consacrés aux Amérindiens.

4 Voir Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal-Paris, Fides, 1963, vol. I, p. 254-255. Le commandeur Aymar de Chaste, qui organise le voyage de 1603, invite Champlain à «voir ce pays, et ce que les entrepreneurs y feroient». Du Pont-Gravé, qui le prend sur son vaisseau, a mission de lui «faire voir et reconnaître tout ce qui se pourroit en ces lieux» (*The Works of Samuel de Champlain*, H. P. Biggard (édit.), Toronto, The Champlain Society, 1922-1935, vol. 3, p. 315ss). Nos références à l'œuvre écrite de Champlain seront désormais indiquées sous le titre abrégé *Works*.

Les circonstances de ce voyage paraissent si indifférentes au narrateur que le «nous» qui apparaît dans la première phrase du récit («nous partismes de Honfleur le 15. jour de Mars 1603») restera un collectif indifférencié jusqu'à la mention (toute fortuite, semble-t-il), au chapitre suivant, du «sieur du Pont» (qui n'apparaît que comme conducteur de deux Sauvages qui faciliteront les relations avec les indigènes) et de «nostre vaisseau» mouillé à Tadoussac ; et ce n'est qu'à la fin du chapitre IX que nous apprendrons que le vaisseau y était resté à l'ancre, cependant que les Français — à l'exception, sans doute, de ceux qui avaient été commis à la garde du navire — remontaient le Saint-Laurent⁵.

Le futur auteur du *Traité de la marine* (1632) nous paraîtrait ici traiter bien à la légère l'art de la navigation s'il ne livrait une description fort précise des canots des Sauvages et de leur mode d'emploi, décisif pour les portages. Cet effacement, dans le récit, des Européens et de cette technologie qui assurait jusqu'ici leur suprématie⁶ et leur prestige est tel que le seul Français dont il soit longuement question, «le sieur Prevert», le doit à sa connaissance du pays et à ses relations avec les Sauvages.

Apparemment dépourvu d'intériorité — sauf, nous le verrons, lorsqu'il s'agit de juger les Sauvages et leurs dires — le narrateur, à qui il n'arrive rien de notable, se laisse conduire au gré des manœuvres routinières de la navigation : «nous fusmes mouiller», «nous partismes», «en fin nous arrivâmes» (chap. VIII), chacune d'elles ne faisant que changer le point et l'objet de l'observation. Seul événement notable, le franchissement des sauts⁷ : «qui les voudroit passer, il se faudroit accomoder des Canos des Sauvages, qu'un homme peut porter aisement» (chap. VIII). Mais l'incertitude véhiculée par le mode conditionnel se voit promptement évacuée quelques lignes plus loin, par le retour à l'indicatif : «en se gouvernant par le moyen desdits Sauvages et de leurs canots, l'on pourra voir tout ce qui se peut, bon et mauvais, dans un an ou deux.» Résolu en pensée, l'obstacle se voit nié aussitôt qu'évoqué, et seul le sens de la mesure (au propre comme au figuré) garantit Champlain de bâtir châteaux en Espagne. Au total,

5 Le lecteur apprend (toujours incidemment) que la flotte de Du Pont-Gravé dispose d'un esquif pour franchir les passages difficiles (chap. VIII), d'une chaloupe à Tadoussac (chap. II), d'une barque sur la «rivière des Iroquois» (chap. VII).

6 Le troc qui était chez Cartier, par exemple, la grande parade de la supériorité des Blancs dans le travail des métaux, se pratique, dans *Des Sauvages*, exclusivement entre nations indigènes.

7 On lui doit l'une des rares mentions faites par Champlain du chef de l'expédition.

dans ce que l'on pourrait appeler une antirelation de voyage, fort peu de narrable et, de merveilleux, bien moins encore⁸.

Car c'est bien au rôle de foyer de perception et de fournisseur d'hypothèses que ce narrateur d'une expédition si peu héroïque a choisi de se restreindre⁹. Arrivé le 26 mai à Tadoussac, il rend visite dès le lendemain, avec ses compagnons, aux Sauvages qui font tabagie à la pointe Saint-Mathieu, à une lieue de là. Il enregistre la harangue d'un des Montagnais qui avaient été emmenés en France. On lui offre du pétun. Y goûte-t-il? Il dédaigne de nous le faire savoir : Champlain n'a d'intérêt, apparemment, que pour le Grand Sagamo Anadabijou : «Ayant bien pétuné, il commença à faire sa harangue à tous, parlant poezement, s'arrestant quelques fois un peu et puis reprenoit sa parole, en leur disant..». Champlain ne se contente pas d'enregistrer cette harangue et, d'observateur se faisant interviewer, il interroge le Grand Sagamo sur un sujet délicat : la matière de la foi. Mais en ce domaine le dire de l'Indien ne pouvant être reçu pour véridique, le narrateur lui oppose la vraie doctrine, la sienne et, comme il se doit, son interlocuteur fléchit à trois reprises. L'interprétation de l'entretien ne met en cause que la foi de l'indigène : «voilà pourquoi ils disent que Dieu n'est pas trop bon»; «je croy qu'il n'y a aucune loy parmy eux, et ne sçavent ce que c'est d'adorer et prier Dieu.» Conclusion extrême, conforme à l'ethnocentrisme du visiteur; mais un certain dialogisme se fait jour dans l'attention momentanée prêtée à la croyance de l'Autre, qui trouve ainsi place sur la scène du récit¹⁰.

On pourrait sans doute considérer qu'ici, dans sa cueillette de données ethnologiques, l'observateur outrepassa sa fonction, puisqu'il se fait prédicateur. En fait, il est bien difficile à un Français de 1603, alors que les commissions relatives aux «voyages de Canadas» répètent à l'envi que le but ultime est la conversion des païens à la vraie foi, de laisser à ceux-ci le dernier mot dans un débat portant sur la religion. Ce qui importe, dans la narration qui en est faite, ce sont

8 Au sujet du Gougou, voir *infra*. Mais par les précautions dont il s'entoure, Champlain ne paraît guère soucieux dans cet épisode de répondre à l'attente de son lecteur en le gratifiant de ce merveilleux dont Charlevoix assurera (*Histoire et description générale de la Nouvelle France*, Paris, 1744, I, p. 23-24) qu'il est indispensable à la relation de voyage.

9 Une fois, tout de même, nous surprendrons notre géographe aux bras croisés «allant chasser par les lieux qui [lui] sembloient les plus plaisants» activité ludique sur laquelle nous devons nous contenter d'une information («je ne trouvay rien qui soit») assortie d'une conjecture formée sur cette disette de gibier (chap. IV).

10 Eva Kushner a bien montré comment cette alliance d'une conclusion dogmatique et d'une démarche dialogique avait constitué un des apports principaux du «dialogue de la pleine Renaissance» («Le dialogue en France de 1550 à 1560», dans *le Dialogue au temps de la Renaissance*, M. Th. Jones-Davies (édit.), Université de Paris-Sorbonne, Centre de recherches sur la Renaissance, colloque de novembre 1983, Paris, Jean Touzot, 1984, notamment p. 154-156).

moins les propos attendus, banalement orthodoxes, du chrétien, que ce que les «fables» indiennes apprennent sur l'imagination de ces peuples et la preuve fournie qu'ils ne sont point trop opiniâtrés dans leur erreur¹¹

Une structure quaternaire — observation, information, interprétation, rapport — se retrouve presque immuablement (les circonstances ou les nécessités de l'énoncé amenant parfois à fondre deux moments voisins) chaque fois que *Des Sauvages* apporte un faisceau de données recueillies par le narrateur sur ces indigènes qu'il importe de mieux connaître en vue des expéditions futures. Ainsi de la tabagie du 9 juin, à laquelle Champlain assiste, enregistrant faits et propos avant d'exprimer son sentiment à son lecteur. «Je tiens que qui leur monstreroit à vivre et enseigner le labourage des terres, et autres choses, ils l'apprendroient fort bien, car je vous assure qu'il s'en trouve assez qui ont bon jugement »

Le mouvement est plus exemplaire encore dans l'ensemble du chapitre IV qui s'ouvre ainsi «Le 11 jour de juin je fus à quelque douze ou quinze lieues dans le Saguenay » Les informations recueillies occupent l'ensemble du chapitre qui se conclut ainsi «Je tiens que si cela est, que c'est quelque gouffre de ceste mer qui desgorge par la partie du Nort dans les terres, et de verité il ne peut estre autre chose. Voilà ce que j'ay appris de la riviere du Saguenay¹² »

Si cette régularité structurelle¹³ garantit l'apport d'un flux abondant d'informations, filtré et maîtrisé, elle engendre en contrepartie une indéniable monotonie, moins dans la narration elle-même (nous découvrons le pays des Sauvages en compagnie d'un guide qualifié) que dans son expression verbale qui, en confinant le narrateur dans un statut non passif, mais subordonné, institue nécessairement comme sujets grammaticaux le paysage et les indigènes. Au premier correspond une incolore accumulation de «il y a» et de formes du verbe *être*. Les seconds sont mieux traités stylistiquement car leur connaissance du pays, loin d'être seulement notionnelle (il suffirait alors des moyens d'expression précédents), procède au contraire de leur activité prati-

11 Les sorciers des Montagnais «croient que tous les songes qu'ils font sont veritables», mais pour le narrateur, ce «sont visions du Diable, qui les trompe et seduit». Champlain n'en pense pas moins que les Indiens «promptement [] seroient reduits bons Chrestiens si l'on habitoit leurs terres» (chap. III)

12 Mentionnons le cas très particulier du chapitre VIII. Les ressources de l'observation personnelle épuisées («voyans que nous ne pouvions faire d'avantage»), les Français s'informent («nous interrogeasmes les Sauvages») sur la grande voie d'eau en amont des rapides de Lachine. L'interprétation se révèle, cette fois, malaisée «à mon jugement» «mais ce qui me fait croire» «toutesfois il n'y faut tant adjoûter de foy». Prudence du rapport final «Voilà au certain tout ce que j'ay veu cy dessus, et ouy dire aux Sauvages sur ce que nous les avons interrogez »

13 Autres exemples : la fin des quatre derniers chapitres (IX-XII), si l'on met à part le chapitre XIII, relatif au Gougou

que «ils portent leurs canots», «ils vont», «on renga», «et vient-on», «ils vont», «ils traversent», etc (chap X) De la sorte, un discours qui n'eût été que la représentation verbale d'une réalité géographique antérieure et figée, peut au contraire, en usant de ressources stylistiques modestes, s'animer comme si la carte naissait sous la main du géographe, ou par quelque jeu de lignes tracées électroniquement Autre avantage, auquel le destinataire des *Sauvages* devait être, sans doute, beaucoup plus sensible un itinéraire aussi détaillé dans ses articulations essentielles (orientation, accidents, distances), un présent d'habitude, des actions dont les sujets sont ces Indiens avec qui l'on s'entretient ici même, tout cela compose un itératif rassurant et autrement prometteur que les indications bien vagues que les habitants d'Hochelaga, avec toute leur bonne volonté, s'étaient contentés de livrer à Cartier en 1535, sur ces contrées qu'ils semblaient ne guère connaître «trois lunes» à naviguer sur la grande rivière avant de trouver la mer douce, ou encore le long des montagnes «estans vers le nord» [] une grande rivière qui descend de l'occident ¹⁴»

Toutefois, le rapport qui est fait de la navigation au-delà des rapides de Lachine¹⁵ manifeste les limites d'une telle information Si elle peut, grâce à la mémoire fidèle d'indigènes ayant une connaissance effective des lieux, communiquer avec une précision suffisante un itinéraire linéaire, il lui est beaucoup moins aisé de représenter par le discours l'architecture complexe d'un réseau hydrographique tel que celui qui relie les Grands Lacs aux multiples voies d'eau permettant de rejoindre le bassin de la rivière des Outaouais

C'est pourquoi, en plus de l'habituelle pesée pratiquée par le narrateur, l'évaluation de ces renseignements fera intervenir une confrontation de témoignages¹⁶ Champlain et les siens examineront «deux ou trois Algoumequins, pour sçavoir s'ils se conformeroient avec ceux qu'ils avaient interrogez touchant la fin et le commencement de ladite rivière de Canada» (chap IX) Au terme de ces confrontations, le narrateur se trouvera apaisé, les versions «des uns et des autres ne se différenciant que bien peu» désaccord sur la salinité du lac Huron et sur la distance de ce lac aux rapides de Lachine¹⁷ C'est ici, semble-t-il, la seule occasion où Champlain manifeste le désir de vérifier le dire des Sauvages, exception faite, bien entendu, de leur théologie, où ils

14 *The Voyages of Jacques Cartier*, H P Biggar (édit.), Ottawa, Publications of the Public Archives of Canada, n° 11, 1924, p 170

15 Cf *supra*, note 12

16 Titre du chap IX «Retour du Sault à Tadoussac, avec la confrontation du rapport de plusieurs Sauvages, touchant la longueur, et commencement de la grande Rivière de Canadas Du nombre des sauts et lacs qu'elle traverse »

17 Champlain ne semble pas s'émouvoir des écarts relatifs à la longueur du lac Ontario (successivement 80, 150 et 300 lieues, en réalité, 65 environ) De

errent absolument. Encore est-elle amenée moins par la suspicion du narrateur que par son insatisfaction devant la confusion du premier récit qui lui a été fait.

Une telle confiance peut surprendre envers des indigènes dont Champlain avait précédemment (chap. III) écrit sans ménagement : «Ils ont une meschanceté en eux, qui est, user de vengeance et estre grands menteurs, gens en qui il ne fait pas trop bon s'asseurer, sinon qu'avec raison et la force à la main : promettent assez et tiennent peu.»

En fait, le singulier «une meschanceté» semble indiquer que ces deux vices fonctionnent conjointement et que, si l'on n'a pas à redouter la vengeance des Sauvages, on peut être assuré, du coup, de leur sincérité. Ici, il convient de rappeler que la première rencontre avait donné lieu à Tadoussac à la conclusion d'un solennel pacte d'amitié, par lequel les Français avaient obtenu pleine licence de coloniser, le Grand Sagamo ayant déclaré «qu'il estoit fort aise que sa dicte Majesté peuplast leur terre», en échange de son assistance militaire contre leurs ennemis. Il est certain que cet accord eut, pour la poursuite des entreprises françaises au Canada, une portée considérable, même si l'on ne saurait, comme on l'a trop longtemps fait, imputer à Champlain la responsabilité d'une alliance anti-iroquoise formée avant lui¹⁸ et imposée par le circuit de la fourrure. Plus modestement — mais ceci est capital pour l'organisation narrative de la relation de 1603 —, ce pacte politique fonctionne comme un véritable contrat fiduciaire : amis des Algonquins dont les intérêts sont liés aux leurs, les Français n'ont à craindre, tant qu'ils tiendront eux-mêmes leurs engagements, ni ressentiment ni informations infidèles.

QUAND SAVOIR, C'EST AVOIR FAIT

Cette éminente dignité de l'informatif n'a pas de quoi surprendre : si Champlain a bien été, en 1603, envoyé par le roi pour recueil-

même serons-nous plus sensibles que lui à la diversité des informations concernant les chutes de Niagara : «un sault, qui est quelque peu eslevé, où il y a peu d'eau laquelle descend» (*Works*, I, p. 155) ; seul le troisième informateur leur accorde une mention digne de leur réputation présente : «un sault qui peut contenir une lieue de large, d'où il descend un grandissime courant d'eau dans ledit lac (*ibid.*, I, p. 163), cependant que le deuxième, plus sensible sans doute aux servitudes du transport qu'au pittoresque, n'y voyait que l'occasion d'un portage : «un autre sault, où ils portent leurs canots» (*ibid.*, I, p. 160).

18. Voir la mise au point d'Hubert Deschamps, *les Voyages de Samuel de Champlain, Saintongeais, Père du Canada*, Paris, Presses universitaires de France, 1951, p. 59, n. 1. Également Marcel Trudel : «Une ligue couvre la vallée depuis le golfe jusqu'aux Grands Lacs ; elle assure aux Français un immense territoire de traite, mais à condition évidemment qu'ils prennent position contre les Iroquois. Condition inévitable : dès le début du dix-septième siècle, les Français sont engagés dans un conflit dont Champlain n'est aucunement responsable (*op. cit.*, I, p. 268).

lir des informations géographiques, sa tâche s'achève avec l'impression de sa relation. Elle revêt au contraire une autre signification si on la rapporte aux projets d'implantation française au Canada. Connaître, non seulement un grand axe de pénétration permettant de s'engager très avant dans les terres, mais aussi le réseau de ses affluents et le jeu précis des alliances entre les peuples qui vivent là, être assuré enfin de l'alliance de ceux qui contrôlent (plus ou moins) le fleuve, c'est acquérir un savoir exploitable qui permet d'envisager la proche maîtrise d'un immense bassin fluvial. L'information ainsi obtenue équivaut à une prise de possession anticipée : à condition, répétons-le, que le dire des Sauvages ait été véridique, ce qui fait du discours de Champlain une sorte de pont suspendu dans le temps entre les itinéraires effectivement parcourus par les Indiens et ceux par lesquels Champlain, à partir de 1608, arpentera inlassablement la Laurentie et la Huronie.

Il est à remarquer que cette coïncidence entre le discours informatif et le référent, essentielle au succès des entreprises à venir, n'est jamais revendiquée — ni établie narrativement — aussi fort que lorsque Champlain, dans le dernier chapitre du livre, rapporte l'existence «d'un monstre épouvantable que les Sauvages appellent Gougou». L'auteur met à contribution ici le seul Français auquel le récit s'attache quelque peu, «le sieur Prevert», commerçant malouin qui s'est vu, dans le chapitre précédent, attribuer un statut d'informateur identique à celui des Sauvages et s'exerçant selon les mêmes modalités¹⁹. Ce personnage, qui se révélera si peu véridique, assure même la communication entre l'espace des Français et celui où évoluent les Indiens : il a découvert, avec l'aide de ces derniers, une mine de cuivre²⁰, à l'entrée de la baie de Fundy, et il les a pourvus d'outils pour l'exploiter, «ce qu'ils ont promis de faire». Cet étrange médiateur va jouer un rôle décisif dans l'accréditation de la fable du Gougou.

C'est par un énoncé fortement modalisé — «une chose estrange digne de reciter, que plusieurs Sauvages m'ont asseuré estre vraye» — que Champlain fait état de l'existence, dans une île proche de la baie des Chaleurs, de ce monstre cannibale et bruyant. La prise de distance, soulignée par le rejet de cet épisode à la fin du récit, est beaucoup plus accentuée que pour les informations géographiques qui précédaient. Mais le dire de l'exploitant minier va corroborer celui des indigènes : «Mesme ledit sieur Prevert de saint Malo [...] m'a dit avoir passé si proche de la demeure de ceste effroyable beste, que luy et tous ceux de son vaisseau entendoient des sifflements estranges du bruit qu'elle faisoit.»

19 «Nous trouvasmes le sieur Prevert», «Discours que m'a faict le Sieur Prevert» (rubrique marginale), «selon mon jugement», «Voilà au certain ce que j'ay appris et ouy dire au sieur Prevert»

20 Champlain la cherchera vainement au cours de l'été 1604 (*Works*, I, p. 278 ss.)

Des Sauvages se trouvaient avec lui, qui lui assurèrent que le Gougou et cette bête ne faisaient qu'un. En dépit des réserves exprimées par Champlain sur «tout ce qu'ils en disent», que «l'on tiendrait pour fables», la caution du «sieur Prevert», appuyée par les préjugés qui peuvent être, en cette matière, ceux d'un homme du début du XVII^e siècle, sera décisive : «Je tiens, écrit Champlain, que ce soit la résidence de quelque Diable qui les tourmente de la façon. Voilà ce que j'ay appris de ce Gougou.»

Ainsi, nouvelle curiosité, cette fois par rapport à sa logique propre ; ce récit voué à l'objectif et au quantifiable se clôt, dans sa phase canadienne, sur l'évocation d'une créature hors normes, qui excéderait même l'entendement si l'esprit ne l'appréhendait en la rapportant à cette catégorie du maléfique, si commode à l'homme de ce temps pour penser le monde multiple et ses propres fantasmes. Mais en ceci, *Des Sauvages* n'est plus un récit singulier puisque, dans sa docilité à accepter le fabuleux, il rejoint les relations de l'âge antérieur.

En même temps, par une autre curiosité qui le distingue cette fois du corpus ci-dessus, le récit ne relègue pas le monstre dans une lointaine Floride ou en quelque «pays de Picquemyans». Il le loge dans la toute proche baie des Chaleurs, familière au point d'avoir conservé le toponyme de Cartier et d'avoir été longuement décrite par Champlain au chapitre X. En ceci encore l'épisode du Gougou manifeste sa parfaite conformité à l'économie générale *Des Sauvages* : l'irruption du surnaturel dans une relation asservie au relevé topographique est néanmoins soumise aux confrontations prudentes par lesquelles s'accréditent les informations que Champlain engrange pour son lecteur. Ainsi, de proche en proche, l'exigence de cohérence dans l'information et les pactes fiduciaires implicites ont amené l'auteur à cette bévue qui permettra bientôt à Lescarbot de s'égayer à ses dépens²¹.

De singularité en singularité, s'est constitué un récit qui, sans cesser pour autant d'appartenir au corpus contemporain (comme le prouve son recul instinctif devant d'autres «fables» que les Sauvages lui ont faites sur le Gougou), parvient à pousser à l'avant-scène, dans un obstiné dessein de quadrillage topographique, des natifs dignes de foi et un pays dépourvu de mystère, bien qu'il reste encore à découvrir, tout en reléguant au second plan — contre l'usage de la relation de voyage — héros et narrateur.

L'espace fictionnel (Gougou inclus) dessiné «par le moyen des Sauvages» se trouve ainsi suspendu à la véridicité des renseignements fournis. Il ne sollicite guère la description sauf, paradoxalement, lors

21. Charlevoix sera plus indulgent pour cette crédulité, en laquelle il verra «le défaut des ames droites» et «l'impossibilité d'être sans défaut» (*op. cit.*, I, p. 198).

de la remontée du Saint-Laurent de Québec à Montréal, pour souligner, comme l'avait fait Cartier, la beauté du paysage et les ressources du pays²². Par contre, des lieux qui entrent avec Champlain dans la «littérature géographique» relative à la Nouvelle-France — le cours du Saguenay²³, la rivière Richelieu, les rives des rapides de Lachine — seules ces dernières ont droit à quelques notations descriptives, dépourvues d'ailleurs de précision²⁴. Enfin, pour tous les lieux connus des Français, les indications livrées par les Indiens sont, comme il se doit, rarissimes (ou implicites)²⁵.

L'espace de la Nouvelle-France, tel qu'il apparaît dans *Des Sauvages*, ne sollicite pas la description; il ne requiert que la localisation qui servira aux futures expéditions. L'enchaînement syntagmatique engendré par la temporalité (récits, rencontres, voyages de reconnaissance) ne fait que dérouler et mettre à plat cet espace, tissé d'un réseau de cours d'eau qui fragmentent un territoire massif, inconnu, inquiétant. Le lieu naturel de projection de cet espace n'est ni l'imagination du lecteur ni l'ambition d'un commanditaire²⁶ mais, plus prosaïquement, une carte géographique que Champlain dut, selon toute vraisemblance, dresser pour Henri IV, mais qui n'a pu être retrouvée.

Sans doute, *Des Sauvages* ne se réduit-il pas à des relevés de distances et de gisements et, dès 1603, Champlain y définit avec clarté ce qui sera plus tard sa politique indigène : déjà, le fondateur de la Nouvelle-France perce sous le géographe. Dans cette narration dépourvue d'histoire, dans ce discours sur l'espace qui rechigne ostensiblement à la description pour se restreindre à la cueillette artisanale du

22 Remontant comme Cartier l'avait fait le Saint-Laurent de Tadoussac à Québec, Champlain (chap V) use exclusivement, pour noter les éléments du paysage, du tour «il y a» et des formes du verbe *être*. Une exception remarquable «je vis un torrent d'eau qui desbordoit de dessus une grande montagne de ladict riviere de Canadas» (*Works*, I, p 128) Champlain désignait ici la chute Montmorency absente des relations de Cartier, elle est mentionnée par la *Cosmographie* de Jean Alfonse (B N, Paris, m s 676, f 182 r°), mais Champlain ne devait pas connaître cet ouvrage, alors manuscrit.

23 Cartier et Alfonse (*op cit*, f 180 r°) ne parlaient que de son embouchure.

24 «Tout ce peu de pays du costé dudict sault que nous traversames par terre, est bois fort clair, où l'on peut aller aisement, avecques armes, sans beaucoup de peine, l'air y est plus doux et temperé, et de meilleure terre que j'eusse veu, où il y a quantité de bois et fruits, comme en tous les autres lieux cy-dessus» (*Works*, I, p 152-153).

25 Ainsi, pour la rivière Sainte-Anne, un arbre ressemblant à un noyer «mais je n'y ay point veu de fruit, ce qui me met en doute. Les Sauvages m'ont dict qu'il porte son fruit comme les nostres» (chap VI). Simple complément d'information, donc.

26 Comme il advint avec François I^{er} s'exaltant aux récits faits à lui par Jacques Cartier et le chef indien Donnacona.

renseignement, il ne déplaît pas de reconnaître, fût-ce au prix de l'agrément de la lecture, ce qui sera bientôt l'édification pédestre et obstinée de la Nouvelle-France.